

Relevé de conclusions de la réunion de négociation préalable du 7 juin 2013

Comme le prévoit la réglementation relative à la négociation préalable, la directrice générale des ressources humaines du ministère de l'éducation nationale a invité le Syndicat des Enseignants-UNSA (SE-UNSA) à prendre part à une réunion de négociation préalable au dépôt d'un préavis pour les journées de grève envisagées du lundi 17 juin au mardi 31 décembre 2013.

La réunion s'est tenue au ministère de l'éducation nationale le vendredi 7 juin 2013, de 14h30 à 15h10.

Participent à la négociation :

- pour l'administration : Monsieur Henri RIBIERAS, chef du service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire (DGRH B), Monsieur Roger VRAND, sous-directeur de la vie scolaire, des établissements et des actions socio-éducatives (DGESCO B3) et Emilie BRANEYRE, bureau des études statutaires et réglementaires (DGRH B1-3).

- pour le SE-UNSA : Christian CHEVALIER, secrétaire général et Mme Laetitia BAREL, déléguée nationale.

Les échanges ont porté sur le motif pour lequel le SE-UNSA entend déposer un préavis de grève :

Les conditions d'exercice des directeurs d'école :

- **multiplication des tâches,**
- **manque de clarification des missions,**
- **disparition de l'aide administrative aux directeurs d'école,**
- **respect des mesures du protocole direction signé en 2006.**

SE-UNSA : L'objectif du dépôt de cette alerte sociale est d'alerter le ministre de l'éducation nationale sur la situation des directeurs d'école.

La situation de tension et de malaise actuelle confirme ce qui avait déjà été repéré lors de l'enquête réalisée en octobre 2012 par l'organisation syndicale. Ce qui était considéré comme un malaise de la profession est en train de se transformer en souffrance au travail. Cette situation a été aggravée avec le problème de l'aide administrative dont les contrats arrivent à terme et par l'augmentation de la charge de travail dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Sur le terrain, les directeurs d'école se sentent mal considérés. Or, ils sont les acteurs incontournables des réformes engagées dans le cadre de la priorité faite au primaire.

Le SE-UNSA souhaite que des négociations soient ouvertes le plus rapidement possible sur les questions suivantes :

- La définition des missions : notamment la question du rôle pédagogique des directeurs d'école dans le cadre de la refondation de l'école. Les directeurs d'école doivent en outre pouvoir concentrer leur mission sur leur rôle d'animateur d'équipe.
- Le problème de l'aide administrative : l'annonce du maintien des emplois vie scolaire (EVS) n'est pas suffisante, d'autant plus que ces contrats sont surtout destinés à l'aide aux élèves handicapés.
- La question de la rémunération et des décharges des directeurs d'école.

L'organisation syndicale rappelle qu'elle a signé le protocole sur les mesures catégorielles qui prévoit d'aborder la question des missions des personnels et souhaite à cette occasion que la question des directeurs d'école soit abordée.

Il y a une réelle tension et une préoccupation sur le terrain, il faut apporter une réponse pérenne même dans un cadre budgétaire contraint.

En trois jours plus de la moitié des sections départementales du SE-Unsa (plus de 60 départements) ont déposé une alerte sociale. Les derniers retours du terrain confirment un malaise qui se manifeste de plus en plus.

Le SE-UNSA a également saisi les parlementaires de cette question.

Par ailleurs, l'organisation syndicale considère que la structure de l'école doit répondre aux attentes de la société, elle souhaite pour cela que l'expérimentation d'établissements publics du premier degré avance car elle pense que cela peut constituer une solution surtout pour les grosses écoles pour améliorer les conditions d'exercice du métier de directeur d'école, renforcer les moyens accordés à l'aide administrative et permettre aux directeurs d'école de se concentrer sur l'animation d'équipe.

Ministère : Le ministre, de même que la DGRH et la DGESCO sont conscients des problèmes soulevés par l'organisation syndicale. La question de la direction d'école est un sujet à traiter.

Dans cette optique, le Cabinet du ministre souhaite ouvrir une concertation dans les 10 prochains jours dont le champ couvrira l'ensemble des points qui viennent d'être abordés : notamment la question des missions et celle de l'aide administrative. Les sujets de rémunération, de décharges et la question des parcours de carrière relèvent également des dossiers que le ministre souhaite ouvrir.

À noter, en ce qui concerne la rémunération et le parcours de carrière, les solutions ne seront peut être pas spécifiques aux directeurs d'école.

Sur la question de la transformation des écoles en établissements publics, ce sujet n'a pas été approfondi dans le cadre du groupe de travail dédié aux directeurs d'école, en revanche les travaux ont porté davantage sur l'identification des missions et leurs évolutions.

Sur les éléments de chiffrage réclamés par l'organisation syndicale, ceux-ci seront communiqués dans le cadre d'un état des lieux préalable à l'ouverture des discussions à venir.

SE-UNSA : L'organisation syndicale est consciente que la question peut s'avérer complexe voire compliquée à traiter mais il faut tout de même la traiter dans la durée.

L'organisation syndicale tient à souligner qu'il faut aussi avancer sur la question de la structure de l'école, sans pour autant reproduire le schéma des EPLE, les directeurs d'école étant un pair et non un supérieur hiérarchique.

Le socle commun ouvre des perspectives à long terme. L'école du socle finira par s'imposer, il faut donc s'y préparer.

La mise en place des rythmes constitue également pour le SE-UNSA un levier intéressant qui va pousser à des rapprochements, notamment sur le modèle des regroupements pédagogiques intercommunaux.

L'organisation syndicale attend l'ouverture des discussions annoncées.



Relevé de conclusions de la réunion de négociation préalable du 7 juin 2013

Le chef du service des personnels enseignants de
l'enseignement scolaire

Henri RIBIERAS

SE-UNSA

Christian CHEVALIER

Laetitia BAREL